

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste

Employé polyvalent de restauration – plongeur

Définition synthétique du poste

- Assurer le nettoyage des couverts en respectant les consignes données ;
- Assurer la propreté de la plonge et des espaces de stockage intermédiaire ;

Finalité du poste

Assurer la plonge

Dimensions du poste

Poste d'encadrement : non

Situation dans l'organigramme : dépend hiérarchiquement du président de l'association ;

Relations internes : essentiellement avec les bénévoles de l'association et avec les employés complémentaires (bonne coordination) ;

Relations extérieures : grand public

Conditions d'exercice du poste

Filière technique

Cadre d'emploi des agents polyvalents de la restauration

Nombre de personnes à encadrer : 0

Diplôme : non exigé

Temps de travail : sur une base de **24h/semaine** avec contraintes horaires de week-ends et de soirées.

Expérience requise : en restauration

Activités principales

Appliquer les directives du bénévole responsable de la soirée afin d'assurer :

- Le nettoyage des couverts et des ustensiles de cuisine ;
- Effectuer le tri sélectif des déchets en respectant les consignes ;

Informations complémentaires :

L'association « Le Barrage » se réserve la possibilité de redéfinir (à la hausse uniquement) ce volume horaire en fonction de l'évolution du fonctionnement de l'espace restauration ;

L'association « Le Barrage » se réserve aussi la possibilité de faire appel à des « extras » en cas de besoin ;

L'association « Le Barrage » s'engage à organiser un repas test la veille de l'ouverture de la saison afin de permettre à l'employé d'appréhender les conditions d'exercice de sa future activité.

Lieu de travail : **restaurant guinguette « La Rustine » - camping de Panneçot – commune de LIMANTON (Nièvre)**

Durée du contrat : **samedi 1er juin 2019 au dimanche 15 septembre 2019**

Horaires de travail : Horaires de travail :

**du samedi 1er juin au mercredi 26 juin et du vendredi 30 août au dimanche 15 sept :
Les vendredis, samedi et dimanche soirs de 20h à 23h30 et le dimanche de 12h00 à 16h30
= volume horaire 15h/semaine**

**du vendredi 28 juin au mercredi 28 août :
Tous les jours (sauf le jeudi) de 20h à 23h30 et le dimanche de 12h00 à 16h00
= volume horaire 26h/semaine**

Principales compétences requises

Savoirs

Connaître et appliquer les règles de sécurité et d'hygiène Alimentaires
S'exprimer distinctement par écrit et par oral
Connaître les produits utilisés

Savoir-faire

Sens de l'organisation
Savoir utiliser les divers équipements présents à la plonge
Rapidité d'exécution
Coordination

Nom du titulaire du poste :

Rédigé le :

Validé le :

Visa du Président :